



Emploi et SAS ensuite sans emploi et fermeture SAS... ?

Par **John mac**, le **18/01/2017** à **15:37**

Bonjour,
Bonne année 2017 à tous et je vous remercie d'avance de votre aide.

En 2016 j'avais un travail.
Parallèlement j'ai démarré une SAS. Cette SAS a été immatriculée le 20/03/2016. Ma conjointe et moi même sont les actionnaires à part égale.
J'ai démissionné de mon travail en septembre 2016. Je n'ai demandé aucune aide (RSA...).
Je n'ai pas touché de chômage car j'ai démissionné.

Je voudrais savoir:

1- Si j'ai eu 0€ d'activité pour la SAS est ce que je dois payer quelque chose ? Je n'ai rien reçu pour le moment.

Quand est ce que je dois remplir les feuilles pour les impôts ? (J'avais mis fin décembre pour cloture d'activité)

2- Est il possible que je touche le chômage ?

3- Si je prévois d'aller à l'étranger quelle est la meilleur solution ? Devrais je fermer le SAS ? Est ce que le terme est 'radiation' est utilisé ? Ou bien est ce qu'il faut mieux que je le laisse tel quel (zéro chiffre d'affaires) ? (Je voudrais payer le moins possible car je commence à être très juste niveau finance

Je remercie tout le monde de votre assistance et conseil,
Meilleur voeux